

LA VOIE PUBLIQUE: L'ENFANT PIÉTON

Organisation de l'atelier:

Dr Olivier Duperrex,
Pédiatrie, médecin du Centre
de référence des Infirmières
Petite Enfance,
Association vaudoise d'aide
et de soins à domicile

3.2 —
PAROLES D'ENFANTS...
Page 126

3.3 —
LES PERSONNES
RESSOURCES
DE L'ATELIER
Page 127

3.4 —
CONTEXTE,
ÉTAT DES LIEUX
ET CONSTATS
Page 128

3.5 —
THÈMES PRINCIPAUX
Page 130

3.6 —
LE DÉBAT
Page 131

3.7 —
PROPOSITIONS
ET RECOMMANDATIONS
DU GROUPE
Page 135

Il faut développer le travail en partenariat entre différents secteurs pour que la sécurité des piétons vulnérables continue de s'améliorer.

L'enfant est très vulnérable sur la voie publique, ceci à cause de son imprudence, de sa mauvaise connaissance des dangers, de ses activités ludiques et du manque de vigilance des grandes personnes...

Les questions:

Quelles sont les compétences de piéton de l'enfant?

Quels sont les rôles des parents et des adultes dans la promotion de la sécurité du piéton?

Comment opérer le changement de l'environnement physique pour qu'il soit adapté à l'enfant piéton?

Quelles lois, quels relais?

Nos rues sont-elles adaptées aux besoins des enfants?



3.2

PAROLES D'ENFANTS...

Quand tu traverses la route, qu'est-ce que tu fais?

- Je regarde à droite et à gauche.

Est-ce que tu écoutes aussi?

- Ben, si on a des écouteurs non, mais si on n'a pas d'écouteurs, oui.
- T'as les écouteurs très fort, tu entends pas les voitures et elles te shootent.
- Oui je fais attention, j'attends que les voitures s'arrêtent correctement pour traverser sur le passage piéton. Parce que les voitures elles passent et on risque parfois de s'encoubler et de tomber, les voitures ne nous voient pas forcément et puis nous shootent.
- Quand je sors de la voiture, il y a des voitures qui passent, alors je fais attention.
 - Une fois un bus qui transportait beaucoup d'enfants a fait un accident et les enfants sont tous morts.
- Il faut faire attention parce que si on pousse par exemple un copain sur une route et qu'il y a une voiture qui arrive à fond, c'est pas rigolo. Ou sinon, si c'est à nous que ça arrive, c'est dangereux.

Est-ce que ça t'es déjà arrivé?

- Oui, mais je suis vite remonté sur le trottoir.

Est-ce que tu fais plus attention quand tu es avec des copains ou tout seul?

- Tout seul.

3.3

LES PERSONNES RESSOURCES DE L'ATELIER

Experts, intervenants:

Frédérique Roth,
déléguée aux piétons de la ville
de Lausanne

Adj. Michel Schwenter,
responsable brigade prévention routière,
Gendarmerie vaudoise

Adj. Daniel Ducry,
responsable brigade prévention routière,
Police municipale de Lausanne

Modérateur:

Dr Olivier Duperrex,
pédiatrie, médecin du Centre de référence
des Infirmières Petite Enfance,
Association vaudoise d'aide et de soins
à domicile

3.4

CONTEXTE, ÉTAT DES LIEUX ET CONSTATS

Quelques-uns des points évoqués sont précisés ci-dessous:

- Sécurité aux abords des écoles: comment gérer, sensibiliser les parents qui viennent chercher les enfants à l'école?
- Sécurité aux abords du domicile: les voitures roulent vite. Manque de mobilisation. Une personne a mis ses chiens devant sa maison au lieu de gendarmes couchés, pour faire ralentir les automobilistes.
- Certains chemins d'accès n'ont pas de trottoir.
- Vallée de la Jeunesse à Lausanne: c'est très dangereux de traverser la route avec des enfants.
- Quelles sont les lois/règles pour traverser la route? Pourquoi les adultes ne font-ils pas ce qu'on apprend aux enfants? Une personne informe que des gendarmes lui ont dit que la loi n'était pas bien adaptée.
- Dans le cadre de «Pousse urbaine, est-ce que la ville est bénéfique à l'enfant?», un parent témoigne: mes enfants ont l'habitude de se déplacer en ville. Des enfants de la campagne sont venus en séjour chez nous en ville. C'est seulement à ce moment-là que j'ai réalisé que mes enfants connaissaient les règles de la route, car les enfants de la campagne ne faisaient pas autant attention que les miens et prenaient des risques.
- Route sans trottoir au Mont-sur-Lausanne, très glissante en hiver: y a-t-il des lois pour ce type de routes?
- Une infirmier-ère Petite Enfance (IPE) se sent impuissante face aux parents qui n'arrivent pas à fixer des limites à leurs enfants. Comment faire?
- Poussette: difficile de monter sur les trottoirs avec une poussette et un autre enfant debout à côté qu'il faut surveiller.
- Il faut que les procédures aillent plus vite. Ne pas attendre qu'un accident arrive pour effectuer des changements (construire des trottoirs, etc.).
- Comment rassurer un enfant qui a eu un accident?
- Quelle influence a la personne de la prévention routière?

↓
Les parents veulent la sécurité pour leur enfant, mais attendent que tout se fasse par d'autres (commune, canton, etc.). Il faudrait rencontrer les parents pour les sensibiliser.

- De jeunes adolescent-e-s font de la trottinette sans casque. Du point de vue de la loi, quelle attitude adopter?
- Il serait bien d'avoir une loi commune à toutes les écoles, par exemple définir des interdits, pour que chaque école ne fasse pas à sa propre façon.
- Bus scolaire: où est la surveillance lorsque le bus arrive ou part?
- Il serait bien de sensibiliser les parents pour qu'ils viennent à pied amener leurs enfants à l'école, au lieu de venir en voiture.
- Dans une commune où le Pédibus est actif, il a été demandé de mettre un passage piéton sur une route. La commune était d'accord, mais la route appartenait au canton. La réponse du canton a été négative, car il n'y a pas assez de trafic «piéton» à cet endroit. Or, sans passage piéton, il est normal que les piétons n'empruntent pas ce passage. Que faire?
- Ambiguïté au niveau des parents: ils veulent la sécurité pour leur enfant, mais attendent que tout se fasse par d'autres (commune, canton, etc.). Il faudrait rencontrer les parents pour les sensibiliser.
- La corde pour tenir les enfants en bas âge: est-ce bien, ou non?
- Est-il possible de faire de la prévention dans les lieux d'accueil de la petite enfance, auprès des enfants dès 2 ans?
- Problème avec les adultes: ils ne montrent pas le bon exemple. Comment peut-on se comporter pour la sécurité des enfants?
- A un moment, il faudra laisser l'enfant devenir autonome, le laisser se promener seul et lui faire confiance. Si l'adulte accompagne toujours l'enfant, ce dernier ne fera pas vraiment attention, car il sait que son parent est là pour le surveiller.

3.5

THÈMES PRINCIPAUX

De ces questions, 3 thèmes principaux sont retenus pour les discussions en sous-groupes:

- 1. L'enfant et ses compétences d'apprentissage
- 2. Au niveau des lois, comment faire les changements?
- 3. Le rôle des parents /adultes

3.6

LE DÉBAT

L'ENFANT ET SES COMPÉTENCES DE PIÉTON

- Pour aider l'enfant sur la route:
 - Accompagner l'enfant lors des trajets
 - Mettre des repères et des balises
 - Effectuer plusieurs fois le même trajet afin qu'il se repère.
- Une information sur les usagers vulnérables est donnée lors de la préparation au permis de circulation.
- Règles à établir en fonction des divers usagers
- Définir les responsabilités de chacun.
- Structure du véhicule: améliorer la visibilité, comment travailler et sensibiliser l'industrie à ce problème.
- A la recherche de soupape de défolement: les enfants sont tellement «encadrés» qu'ils n'ont plus la place de «s'éclater».

Participants

L'enfant a les compétences pour percevoir le danger de l'adulte dès l'âge de 12 ans seulement.

Règles, comportement:
le comportement d'un enfant est différent lorsqu'il est seul ou en groupe. Les enfants de nos jours sont trop «formatés», ils sont comme des petits soldats. Quand peuvent-ils s'amuser et être enfants?

La corde pour tenir les enfants en bas âge:
pas bien, car l'enfant ne se responsabilise pas.
Les gendarmes couchés ne règlent pas les problèmes.

Experts

Par rapport à la perception du danger, l'enfant n'arrive pas à intégrer les bruits, les distances, etc. avant l'âge de 9-10 ans. Avant cet âge, il n'a pas les compétences neurologiques.

Participants	Dans quelle mesure cette information est-elle entendue? Comment faire passer l'information? Qui a l'autorité pour dire cela?
Experts	Ceci est de la responsabilité des adultes. Cette information est connue depuis les années 1980. Il ne faut pas trop se fixer sur cet âge, car cela dépend également de la maturité de l'enfant. Il faut donner les informations, le matériel, dont l'enfant a besoin pour être en sécurité. L'être humain s'adapte à l'environnement dans lequel il grandit. Un enfant qui aura grandi à la campagne n'aura pas les mêmes réflexes qu'un enfant qui aura grandi en ville.
Participants	Lorsqu'on apprend à conduire, y a-t-il des explications pour justifier les limitations?
Experts	Oui, les problèmes sont soulevés durant la sensibilisation, ainsi que durant l'auto-école.
Participants	Certains pare-brises de voiture sont trop épais et de ce fait, la visibilité est moins bonne. Est-ce qu'une collaboration se fait avec les constructeurs?
Experts	Oui, tout un travail est fait pour développer les nouvelles voitures.

LES PARENTS/ADULTES ET LEURS RÔLES DANS LA PROMOTION DE LA SÉCURITÉ DU PIÉTON

- Les parents ont un rôle central à jouer: l'appréciation du danger par les parents est parfois erronée - information aux parents: rôle des «experts», mais comment?
- Limites à donner aux enfants: certaines familles ont des difficultés à le faire dans ce domaine comme dans d'autres - appui à la parentalité.
- Rôle de la communauté dans l'appui aux parents et comme garant de la sécurité routière: joindre le geste à la parole - tenir la main - «faire ce qu'on dit» - adultes doivent montrer l'exemple - appliquer les règles qui sont connues.
- Laisser le temps à l'enfant d'intégrer les messages.
- Cohérence des messages des professionnel-le-s aux parents.
- Prévention - ne pas oublier les sanctions.
- «Trous» dans l'appui aux familles entre l'âge d'une année et de 4 ans - comment le combler?
- Qui a l'expertise? Qui la consulte? Qui fait autorité?
- Comment faire passer le message à des adultes qui viennent d'ailleurs?
- Aménagements urbains - peuvent être améliorés.

Le problème principal:
les parents / adultes ne montrent pas le bon exemple.
Il faut qu'ils mettent en pratique ce qu'ils apprennent aux enfants pour être crédibles.

COMMENT OPÉRER LE CHANGEMENT
DE L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE POUR QU'IL SOIT
ADAPTÉ À L'ENFANT PIÉTON?

- Cette question semble parfois complexe, mais des possibilités existent.
- Poste de déléguée aux piétons à la Ville de Lausanne = point d'entrée.
- Information par rapport au comportement à adopter dans les zones 20 km/h-30 km/h éditée en français par la Ville Lausanne - traductions?
- Créer des «espaces» ou lieux d'échanges entre les différents secteurs (population, police, aménagement, santé...).

3.7

PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS
DU GROUPE

L'ENFANT ET SES COMPÉTENCES DE PIÉTON

- Aménager l'espace urbain aux enfants piétons.
- Créer des chemins séparés pour les piétons, les cyclistes,... utiliser la fantaisie!
- Favoriser le développement du Pédibus dans les communes.

LES PARENTS/ADULTES ET LEURS RÔLES DANS LA PRO-
MOTION DE LA SÉCURITÉ DU PIÉTON

- Soutenir les parents pour apprendre à poser des limites à l'enfant et à gérer les frustrations.
- Former et informer les parents lors de l'entrée à l'école.
- Former et informer le personnel des lieux d'accueil et les autres professionnel-le-s.
- Renforcer le rôle des infirmier-ère-s Petite Enfance, de la police dans le domaine de la prévention.
- ...donner les moyens...
- Créer des aménagements urbanistiques appropriés aux bords des écoles - lieu dédié à la dépose - en respectant les besoins des parents.
- Intégrer les experts du domaine dans les commissions. Leurs expertises devraient être prises en compte.
- Prendre en compte l'origine des gens et les différences culturelles qui peuvent aider à la prévention des accidents.

COMMENT OPÉRER LE CHANGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE POUR QU'IL SOIT ADAPTÉ À L'ENFANT PIÉTON?

- Favoriser le développement des outils tels que patrouilleurs, zones 30km/h, gendarmes couchés...
- Développer la législation et favoriser sa connaissance (peu en Suisse - en évolution - pas si bien connue).
- Clarifier qui a la priorité selon la zone 20km/h (rencontre) ou 30km/h?
- Clarifier le rôle du-de la professionnel-le par rapport aux autorités politiques et administratives.
- Voie de la hiérarchie versus action directe (lettre recommandée).
- Développer l'aménagement urbain: beaucoup d'idées à creuser.
- Développer un partenariat pour faire évoluer la situation dans le futur (en particulier avec les autorités communales et cantonales compétentes).
- Fixer des règles aux abords des écoles.
- Définir qui a la priorité: piéton ou voiture?
- Profiter de l'évolution actuelle qui est favorable aux piétons pour faire des propositions répondant à ses besoins de sécurité.
- Les parents doivent agir, les enfants doivent pouvoir respirer et les professionnel-le-s doivent être formé-e-s à mettre en place un partenariat et avoir le soutien des autorités.
- Lausanne-aménagements: pour avoir plus d'informations concernant le poste de délégué piéton, s'adresser à Frédérique Roth.
- Il y a un manque d'information par rapport aux zones 20km/h - 30km/h. Des brochures basées sur l'ordonnance de la signalisation routière ont donc été éditées en français donc il faudrait les avoir en plusieurs langues.

